



P Ô L E
MÉTROPOLITAIN
DE LA CÔTE
D'OPALE

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 23 JANVIER 2020 – 11H00

COMPTE RENDU

PRESENTS (26) :

Mesdames ARLABOSSE, BENARAB, BONIN, CHEVALIER, HINGREZ-CEREDA, LEPROVOST, LERMYTTE, VANHILLE.

Messieurs BOUCLET, BOUFFART, BAYAERT, FASQUELLE, FAUCON, GODEFROY, HAMY, LECLUSE, LEROY, LESAFFRE, LOGIE, LOQUET, PETIT, PRUVOST, VANHILLE, VERGRIETE, WAYMEL, WEISBECKER.

EXCUSES AVEC POUVOIR (26) :

Mesdames WAROT-LEMAIRE, WICKE, FERNANDEZ, **Messieurs** MAJEWICZ, DERRAR, KAHN, HERMANT, **Madame** MERCHIER, **Monsieur** PRUDHOMME, **Madame** LEFEBVRE, **Messieurs** CUVILLIER, COUSEIN, RINGOT, HEDDEBAUX, **Madame** BOUCHART, **Messieurs** ROMMEL, DENIS, BARBARIN, BALY, MEDINE, SERGENT, DISSAUX, **Madame** VARET, **Messieurs** BAILLEUL, FIGOUREUX, MEQUIGNON,

qui en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à :

Mesdames ARLABOSSE, BENARAB, BONIN, CHEVALIER, HINGREZ-CEREDA, LEPROVOST, LERMYTTE, VANHILLE ;

Messieurs BOUCLET, BOUFFART, BAYAERT, FASQUELLE, FAUCON, GODEFROY, HAMY, LECLUSE, LEROY, LESAFFRE, LOGIE, LOQUET, PETIT, PRUVOST, VANHILLE, VERGRIETE, WAYMEL, WEISBECKER.

EXCUSES (21) :

Mesdames COUSIN-DELGERY, ELOY, GUILBERT,

Messieurs AGIUS, ALLAN, ALLEMAND, BAREGE, BEDAGUE, CHRISTOPHE, COIN, DECOOL, DHERSIN, DUMONT, ETIENNE, FAIT, FAUQUET, HUTIN, LE GALL, MIGNONET, RUELLE, WAROCZYK.

Rappel de l'ordre du jour

1. **Approbation du P.V. de la séance du Comité Syndical du 19 juin 2019**
2. **Rapport d'orientation budgétaire et Débat**
3. **Questions diverses**

Secrétaire de séance : Ludovic LOQUET

Monsieur le Président :

« Bonjour à tous. Je suis ravi de vous accueillir à Dunkerque. On aura l'occasion après de partager un petit moment convivial. On aura l'occasion de partager ce petit moment agréablement parce qu'il sera également le dernier moment. C'est le dernier Comité Syndical du Pôle Métropolitain avant les élections.

C'est l'occasion de profiter et de vous saluer évidemment, vous toutes et vous tous qui aviez activement travaillé au Pôle Métropolitain. Je sais que certains d'entre vous ne se représentent pas en Mars, donc eux ont peu de chances de siéger à nouveau au Pôle Métropolitain ; je tiens donc à les saluer et j'espère qu'ils assureront la transition avec leurs successeurs en leur disant tout le bien et tout le mal qu'ils pensent de notre organisation, pour motiver à venir aux réunions du Comité et aux autres réunions du Pôle.

Alors comme le quorum est atteint, nous pouvons commencer notre Comité Syndical.

Comme c'est une période un peu particulière, vous vous en doutez, notamment pour les élus municipaux - un peu moins peut-être pour les départements - celle du renouvellement, c'est pourquoi j'ai souhaité qu'on allège le rythme du PMCO durant les dernières semaines.

J'ouvre la séance du Comité Syndical et je commence par l'approbation du compte rendu de notre séance du 19 juin 2019. »

1. Approbation du compte rendu de la séance du Comité Syndical du 19 juin 2019 :

Monsieur le Président :

« Vous l'avez reçu dans vos dossiers, est-ce que vous avez des remarques ? S'il n'y a pas de remarque, je considère qu'il est adopté à l'unanimité, je vous en remercie. »

2. Rapport d'Orientation Budgétaire et Débat d'Orientation Budgétaire :

Monsieur le Président :

« Les éléments marquants à prendre en compte pour l'élaboration du budget primitif 2020 sont les suivants :

Nous arrivons à la troisième année d'intégration dans la cotisation des bourses d'enseignement supérieur. Vous vous rappelez de cette décision qui porte la

cotisation qui était de 0.30 euros par habitant au début de ce processus, à 0.62 euros par habitant. C'était notre décision d'internaliser à l'intérieur des dépenses du Pole, à l'intérieur des cotisations, cette dépense pour les bourses d'enseignement supérieur. Donc évidemment, c'est un élément important à mettre dans le cadre de notre débat d'orientation budgétaire.

Autre élément: vous verrez que les recettes de cotisations seront amputées de 100 000 euros en raison du retrait de la Région du PMCO. J'ai été un peu surpris parce que je dois vous avouer que je n'ai eu aucune communication avec le président Xavier BERTRAND à ce sujet, aucune communication avec le moindre vice-président de la Région, aucune alerte en amont à ce sujet. Mais on a reçu un jour un courrier pour nous dire que, par équité entre tous les Pôles, la Région ne siégeant pas dans les autres pôles, ils se retirent du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, et comme elle ne finance pas les autres pôles, elle ne financera plus le nôtre. Juste sur la méthode, après sur le fond, chacun pensera ce qu'il veut, j'avoue avoir été surpris, je ne m'attendais pas à cela de la Région. En tout cas, je pensais au moins que nous aurions un débat. Je tenais à vous le dire. Donc forcément, au moment du DOB, je dois vous signaler ce retrait de cotisation de 100 000 euros de la Région.

Sur les dépenses pour le budget, vous verrez qu'elles sont assez stables. Je rappelle que les dépenses du Service de Défense Contre la Mer sont intégralement prises en charge par les 4 EPCI adhérents, pas par la totalité du PMCO, il subsiste néanmoins quelques études issues de l'ancienne Cellule Technique Littorale à l'époque du portage du PMCO.

On peut noter également que pour le budget, nous prévoyons des dépenses de personnel stables.

Voilà les « éléments nouveaux ». Est-ce que sur ce débat d'orientation budgétaire il y a des questions ? Des remarques ? »

Monsieur Luc WAYMEL

« Juste une petite remarque concernant le Rapport d'orientation Budgétaire, à la page 4, je lis concernant la disparition de la taxe d'habitation qu'il y aura « des communes surcompensées et des communes sous-compensées » et dans le deuxième paragraphe : « toutefois les petites communes pourront garder le surplus fiscal perçu dans la limite de 10 000 €. » C'est toutes les communes, pas seulement les petites. Elles sont majoritaires mais ils n'y a pas de limite en termes d'habitants. C'est toutes les communes, lorsqu'il y a un surplus de moins de 10 000€. »

Monsieur le Président

Merci Luc, on corrigera cette phrase de manière à ce qu'elle soit claire pour tout le monde, très bien,

Y a-t-il d'autres questions ? Ou d'autres remarques ? Non donc on prend acte du Document d'Orientation Budgétaire.

Le ROB est adopté.

Je clos notre séance du Comité Syndical.